

Un protocole en voie d'être signé

Pendant que certains ont fait le choix d'une opposition systématique et stérile, d'autres ont continué de négocier pour préparer au mieux les évolutions prévisibles et prévues notamment européennes et ce, dans l'intérêt des personnels de la DGAC.

UNE NEGOCIATION LONGUE ET DIFFICILE

La DGAC avait convoqué les organisations syndicales le mardi matin pour une ultime séance de négociations en vue de la signature d'un accord à la DGAC. La réunion a commencé le mardi à 09 h30 pour se finir le jeudi vers 16h00 après une longue nuit blanche, pleine de rebondissements.

Les discussions étaient bien avancées sur les aspects techniques et institutionnels même si, au moment de la réintégration du contenu stratégique des annexes initialement créées dans le corps du texte protocolaire, des passages ont été « oubliés ».

Restait la question des compensations et des avancées et garanties sociales pour les personnels.

Alors que le directeur général avait fait montre d'un optimisme très marqué, l'UTCAC a très vite fait état de son désaccord sur les dispositions prévues.

DE L'INTERET DE PARTICIPER

Dans un dernier baroud d'honneur, l'intersyndicale a organisé une journée symbolique de grève, inégalement suivie.

La CFDT ayant elle aussi déposé un préavis de grève, une solution a été recherchée dans la mesure où elle souhaitait néanmoins continuer de participer au processus protocolaire.

UNE FIN DE NEGOCIATION DIFFICILE

L'UTCAC avait clairement affiché certaines de ses demandes qui paraissaient légitimes. La notion d'équilibre entre les différents services mais aussi entre les différents corps était essentielle à ses yeux.

Sur le plan statutaire, outre une transposition de la réforme de la catégorie B aux TSEEAC confirmant leur atypisme et bénéficiant à l'ensemble des TSEEAC, il était essentiel d'acter la création du corps des ICEAC, avec un accès à un grade atteignant le HEA.

Certains penseront ou écriront que ces mesures étaient faciles à obtenir, mais il est probablement utile de préciser que l'UTCAC a dû peser de tout son poids pour en obtenir la rédaction claire et précise.

Même si nous avons clairement écrit mais aussi dit en réunions bilatérales et plénières, que si nous accompagnions les discussions, cela ne voulait pas, pour autant, dire que nous étions prêts à signer à n'importe quel prix, il semble que certains ne l'aient pas entendus, ou pas cru.

En effet, de toutes les demandes sociales exprimées par l'UTCAC, aucune n'était prise en compte et, après une nuit blanche, longue d'attente, l'UTCAC a été amené à quitter la table des négociations.

Le Directeur général a donc entrepris des consultations auprès des autres membres de la négociation pour réécrire le projet de texte dans le but de rassurer les personnels et, suite au retrait de toutes les références au FABEC fusionnel dans le texte, la CFDT a levé son préavis et est revenue à la table des négociations.

En effet, après une nuit blanche, longue d'attente, l'UTCAC, constatant que ses demandes n'étaient pas prises en compte, a été amené à quitter la table des négociations.

Ce n'est qu'après que les membres de la délégation UTCAC aient été rappelés ... au moment d'embarquer à Orly ... que la DGAC a commencé la véritable négociation en prenant réellement en compte nos demandes.

A présent, le texte est définitif et doit être signé rapidement avec le Ministre.

**L'UTCAC remercie les personnels pour leur confiance et leurs messages de soutien et fera, en début de semaine prochaine, un bilan exhaustif des avancées de ce nouveau protocole.
Le texte complet du protocole est adressé, au sein d'un Bulletin d'Informations à nos adhérents.**